

pour qui la misère serait la mort. Que de larmes elle répandit, la tête enfouie dans les boucles blondes de l'enfant !

Mais la situation était pressante : un cortège de créanciers ne lui laissa plus bientôt un instant de repos, et, avec courage, elle fit vendre l'hôtel, nid charmant, aménagé avec tant de luxe et de goût parisiens ; les meubles, bien entendu, eurent le même sort. Puis, bientôt après, il fallut aussi envoyer vendre les cachemires, les dentelles et les parures, se réservant seulement quelques bijoux de famille, qu'elle voulut garder pour sa fille, puis elle se mit en quête de trouver un emploi.

Vous qui me lisez, vous ignorez probablement combien il est difficile pour une femme de gagner honorablement sa vie ; il fallut bien vite qu'elle renoncât à chercher une situation que sa position première, son éducation, son instruction soignée lui avaient fait espérer trouver assez facilement, et puis les appointements étaient fort minimes, et sa fille était là, elle ne voulait pas que l'enfant souffrit des fautes de son père, et alors, avec des déchirements d'entrailles que les mères seules ressentent à la séparation de leur enfant, elle alla trouver la supérieure d'un des grands couvents de Paris et lui confia sa fille, son trésor. L'enfant n'avait pas l'âge réglementaire, mais la supérieure, qui avait eu comme élève la comtesse, ne resta point insensible au récit que lui fit cette mère, qui demandait comme une grâce de lui prendre son enfant.

De ses mains elle confectionna le petit trousseau et, à la date convenue, elle conduisit sa fillette, qu'elle remit entre les mains de la supérieure, en payant trois mois de pension à l'avance. Oh ! que de larmes lorsqu'il fallut dire adieu à l'enfant qui, familière déjà avec la religieuse, était grimpée sur ses genoux et faisait courir entre ses doigts fluets les gros grains du rosaire ; ses beaux yeux bleus souriaient de loin à la troupe d'enfants qu'elle apercevait jouant sous la fenêtre du salon, et parfois même un joli rire trouait ses joues de fossettes aux gamineries des autres enfants.

Lorsque la supérieure eut répété vingt fois que l'enfant serait bien soignée, bien surveillée, et aussi que la tendresse, les caresses ne lui feraient pas défaut, il fallut partir.

Ah ! quel déchirement !

Puis, refoulant ses larmes au plus profond de son cœur, elle se mit en quête d'un colonel qui l'avait connue tout enfant et qui, plus d'une fois, l'avait fait sauter sur ses genoux. Elle le trouva installé, pour quelques semaines, à Paris, et lui dit alors sa position sans lui rien cacher ; mais lorsqu'elle arriva à lui confier en quoi il pouvait lui être utile, il bondit, et un juron formidable traduisait son émotion et son non vouloir ; mais elle se fit si douce, si persuasive que, ne sachant plus comment dire non, il finit par lui promettre de lui rendre le service qu'elle réclamait de lui.

Le lendemain, le brave colonel allait trouver le commandant d'un steamer qui transporte les passagers du Havre à New-York et lui recommandait une femme digne en tout point ; il savait, disait-il, qu'il lui manquait une femme de chambre, et il lui demandait comme un service de prendre à son bord Mélanie Dubois.

Dix jours après cette conversation, le steamer quittait le Havre, voguant dans la direction de New-York.

Mélanie Dubois, en robe de mérinos noir, en tablier blanc, un bonnet de mousseline sur ses beaux cheveux châtains, séparés en deux bandeaux plats, remplissait l'emploi de femme de chambre, personne, excepté le commandant, ne savait son véritable nom, sa triste histoire ; cependant aucun passager ne se serait permis de lui donner un ordre d'un ton arrogant ; sous son bonnet, sous sa robe unie et malgré son tablier, elle n'avait pu se défaire de son air de si parfaite distinction, qui était un de ses charmes et de je ne sais quoi, qui rappelait, quoi qu'elle fit, la grande dame.

Il y a un peu plus de dix ans qu'elle remplit ce rôle de femme de chambre ! Ses cheveux sont gris maintenant et sa beauté est disparue, ne laissant sur ses traits réguliers qu'une pâleur de cire ; le sourire qui court sur ses lèvres pâlies est plein de résignation, et dans son regard on peut lire la satisfaction du devoir accompli.

Pourtant, sa tâche souvent semble au-dessus de son courage, et des larmes bien amères sillonnent souvent ses joues flétries ; mais alors lorsqu'elle se sent prête de défaillir, elle prononce tout bas le nom de sa fille, de sa fille qu'elle va voir, à chaque retour en France, l'enfant se porte bien, on est fort content d'elle, puis elle est d'une beauté d'ange, et sa mère pense que cette beauté sera un danger, si elle ne gagne pas suffisamment pour que, au sortir du couvent, sa fille puisse vivre à ses côtés, et, avec plus de courage, elle retourne prendre sa modeste place à bord du vaisseau, où elle arrive à gagner trois ou quatre cents francs par mois, à servir les riches étrangères ; puis, le soir, après sa journée finie, elle reste seule dans un coin obscur du bateau, le roulis berce sa rêverie, ses yeux suivent les vagues, qui l'éloignent ou la rapprochent de son enfant.

Si vous faites un jour la traversée du Havre à New-York, et si vous la reconnaissez d'après le portrait que je vous ai fait d'elle, ne faites pas semblant de savoir qui elle est, non ! mais faites mieux, elle est femme de chambre, c'est pour son enfant : récompensez aussi largement qu'il vous sera possible, Mélanie Dubois, la comtesse vous bénira du fond de son cœur de mère.

DE SOUILLAC.



LA GUERRE AU BURMAH

L'ARMÉE d'expédition au Burmah, sous le commandement du général Sir Frederick Roberts, se compose de 3.200 hommes.

Notre gravure est faite d'après un croquis d'un correspondant militaire qui accompagne le corps expéditionnaire. Il s'agit de l'attaque d'un village ennemi par une colonne volante.

Aux dernières nouvelles, les succès de l'armée anglaise font prévoir que le pays sera pacifié d'ici à quelques semaines.

On sait que le roi de Burmah est le fameux Thibar, qui s'est rendu célèbre par ses cruautés envers ses sujets et les missionnaires européens.

UNE DILIGENCE CANADIENNE

La diligence qui faisait autrefois le service de Montréal à Laprairie, Saint-Philippe, St-Jacques-le-Mineur et Naperville, était un véhicule dont beaucoup de citadins ont oublié sans doute l'existence.

Dans ce siècle de la vapeur, cette voiture ne pouvait plus guère avoir de prix aux yeux du voyageur, habitué à se servir du chemin de fer, mais l'artiste y faisait attention, la remarquait et l'appréciait comme un de ces vieux vestiges du passé que l'on aime à revoir.

Le trajet se faisait tant bien que mal, on partait quand on pouvait, et après nombre d'arrêts on arrivait n'importe quand.

La vieille diligence a disparu et c'est pourquoi nous avons voulu conserver son souvenir en publiant cette gravure.

LA PROIE DISPUTÉE

Le dessin que nous publions reproduit, avec beaucoup de vérité et de puissance, le grand ours blanc des mers polaires. Les personnes qui vont au cirque ont certainement passé quelques instants devant la fameuse cage où végètent quelques spécimens de ces fauves splendides. Mais c'est au milieu des glaçons et des banquises des régions boréales qu'il faut voir ce superbe animal, pour admirer la sauvage majesté de ses formes et de ses mouvements.

Nous sommes ici en présence de deux ennemis ; l'un des deux se dirige en nageant vers son heureux rival, qui monte la garde d'une façon peu rassurante sur le cadavre d'un misérable phoque. La victoire, à n'en pas douter, sera chèrement disputée.

Ce combat qui se prépare nous remet en l'esprit ce vieux dicton anglais :

Let bears and lions growl and fight,
For 'tis their nature to.

“Laissons les lions et les ours grogner et se battre, puisque telle est leur nature.”

Il serait davantage de saison de déplorer la furie avec laquelle les empires, les royaumes et les républiques ont coutume de s'entre-détruire pour la possession de certaines proies dont la conquête, à coup sûr, n'est pas si indispensable à leur existence ou à leur bonheur que celle de ce phoque abandonné à ses deux voraces adversaires.

PRIMES DU DERNIER TIRAGE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal—Z. Quesnel, 285, rue des Allemands ; Toussaint Lefebvre, 70, rue Sanguinet ; Euclide Gauthier, 371, Avenue-Laval ; Adéard Cardinal, 199, rue Chatham ; Amédée Blondin, 109, rue Beaudry ; J. E. Dupuis, 393, rue Amherst ; O. A. Leduc, 47, rue St-Laurent ; Joseph Poulin, 351, rue Visitation ; Alfred Forget, 144, rue Visitation ; Eugène Gamelli, 55, rue Campeau ; Joseph Déniger, 35, rue Beaudry ; Joseph Guilbault, 70, rue St-Ignace ; Adrien Lemieux, 660, rue Mignonne ; Joseph Mercier, 20, rue Hunter ; Delle Malvina Lamoureux, 177, rue St-Martin ; J. B. Baron, 180, rue St-Charles-Borromée ; Delle Amanda Monnette, 109, rue Versailles ; O. Lacaille, 153, rue des Inspecteurs ; Dame J. Leclerc, 1701, rue Ontario ; J. A. Mercier, 134, rue St-André ; Arthur Roy, 1515, rue Notre-Dame ; Charles Spénard, 98, rue St-Antoine ; Cléophas Emond, 82, rue Maisonneuve ; Joseph Froment, 6, rue Rolland ; John Pigeon, 475, rue St-Jacques ; C. Mailhot, 479, rue Wolfe ; Albert Gauthier, 96, rue Jacques-Cartier ; Isidore Jodoin, 2137, rue Notre-Dame ; David Corbeil, 136, rue Iberville ; Joseph Hébert, 503, rue Wolfe ; Napoléon Chartrand, 337, rue Richmond ; Urie Beaupré, 110, rue des Erables.

Pointe-St-Charles, Montréal—Madame Georgianna Thérien, (\$50.00), 72, rue Albert.

Québec—Alfred Tardif, 29, rue St-Joseph ; Xavier Boivin, 15, rue Saint-St-Sauveur ; Chs. Joseph Sauviat, 213, rue Jean ; Arthur Paquet, 73, rue Victoria, St-Sauveur ; Edmond Dugal, 84, rue St-Patrick ; Louis Turgeon, 26, rue Berthelot ; Amédée Robitaille, 216, rue St-Jean ; Delle Filumina Lafrance, 90, rue Flurry ; T. Tapin, 155, rue St-Jean ; Gervais et Hulton, 339, rue St-Joseph ; Hector Poitras, 33, rue O'Connell ; Delle Blanche Denis, 30, rue St-François ; P. P. Giguère, 48, rue des Fossés ; Philippe Moisan, (2 primes), 72, rue des Fossés ; R. Godin, 183, rue St-Jean ; Pierre Téléphore Lépine, rue Bédard, St-Sauveur.

Trois-Rivières—P. E. Vézina.

Côteau St-Louis—Fréd. Leroux, 24, rue Berri.

Côteau Landing—Stanislas Filiatrault.

Côte St-Paul—Alexis Daigneault.

Ste-Cunégonde—Madame Johnny Sabourin, 82, rue Déliale. St-Jean, P. Q.—J. E. Hébert ; Jean Bourguignon, du Franco-Canadien.

Sherbrooke—Delle Maria Baron.

Saint-Eustache—David Ethier.

PRIMES MENSUELLES

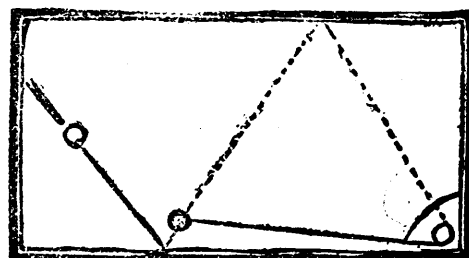
TRENTE-CINQUIÈME TIRAGE

Le trente-cinquième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de février), aura lieu SAMEDI le 5 mars, à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

JEU DE BILLARD

COUP DE FANTAISIE PAR M. L. PIOT



Une suite d'intéressantes séances de billard a été donnée par Vignaux, il y a quelque temps, dans un grand café du quartier Montmartre, à Paris, près de la rue Drouot. Nous avons eu le plaisir de retrouver ce grand artiste en pleine possession de ses moyens et faisant la partie contre son professeur, M. Ubassy, pour lequel il a autant d'affection que d'égards. Ce n'est pas qu'il l'ait menagé, loin de là ; car, dès le premier soir, il a produit une splendide série de 243 points. Cette série a été un chef-d'œuvre et se serait probablement allongée sans un accident.